

Chgt.
adm

TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
14 DEC. 2009
36012

PricewaterhouseCoopers Audit
Société anonyme au capital de 2 510 460 euros
Siège Social 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine - RCS Nanterre B 872 506 733

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 NOVEMBRE 2009**

**COOPTATION DE MESSIEURS THIERRY CHARRON ET DE ERIC BERTIER, DE MADAME FRANCOISE GARNIER AINSI
QUE DE MESSIEURS GERARD MORIN, CHRISTIAN PERRIER ET DE YAN RICAUD EN QUALITE DE NOUVEAUX
ADMINISTRATEURS SUITE A LA DEMISSION D'ADMINISTRATEURS**

Monsieur Xavier Aubry prend la parole et fait part au Conseil de son souhait de démissionner à compter de ce jour de son mandat d'administrateur. Le Président propose au Conseil d'administration de procéder à la nomination de Monsieur Eric Bertier, présent, par voie de cooptation, en qualité de nouvel administrateur.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Eric Bertier, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Xavier Aubry pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Madame Agnès Husherr prend la parole et fait part au Conseil de son souhait de démissionner à compter de ce jour de son mandat d'administrateur. Le Président propose au Conseil d'administration de procéder à la nomination de Monsieur Thierry Charron, présent, par voie de cooptation, en qualité de nouvel administrateur.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Thierry Charron, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Madame Agnès Husherr pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Madame Dominique Ménard prend la parole et fait part au Conseil de son souhait de démissionner à compter de ce jour de son mandat d'administrateur. Le Président propose au Conseil d'administration de procéder à la nomination de Madame Garnier, qui n'est pas présente mais qui a été acceptée sa nomination, par voie de cooptation, en qualité de nouvel administrateur.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Madame Garnier, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Madame Dominique Ménard pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Madame Catherine Sabouret prend la parole et fait part au Conseil de son souhait de démissionner à compter de ce jour de son mandat d'administrateur. Le Président propose au Conseil d'administration de procéder à la nomination de Monsieur Gérard Morin, présent, par voie de cooptation, en qualité de nouvel administrateur.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Gérard Morin, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Madame Catherine Sabouret pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Monsieur Philippe Vogt prend la parole et fait part au Conseil de son souhait de démissionner à compter de ce jour de son mandat d'administrateur. Le Président propose au Conseil d'administration de procéder à la nomination de Monsieur Yan Ricaud, présent, par voie de cooptation, en qualité de nouvel administrateur.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Yan Ricaud, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Philippe Vogt pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Le Président précise que Monsieur Lipovac lui a fait de son souhait de démissionner de son mandat d'administrateur, en qualité de nouvel administrateur, et propose au Conseil d'administration de procéder à la nomination de Monsieur Christian Perrier qui n'est pas présent mais qui a été acceptée sa nomination, par voie de cooptation, en qualité de nouvel administrateur.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Christian Perrier, en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Yvan Lipovac pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Extrait certifié conforme

Yves Nicolas
Président-directeur général

